

Modalités d'application du barème de VEFA par secteur géographique

Annexe de la fiche n°2 du règlement d'intervention en faveur de l'habitat

Demandes d'agrément à compter de 2025

Principes :

- Le maintien du principe de prix plafonds, conditionnant l'ensemble des subventions de Bordeaux Métropole,
- Le maintien de la sectorisation géographique actuelle,
- La prise en compte d'un prix forfaitaire avec un prix de référence pour le stationnement, dans la limite d'une place par logement rentrant dans le calcul du plafond de VEFA,
- La valorisation du barème au titre d'un bonus environnemental, activé si :
 - o atteinte du seuil RE 2028,
 - ou
 - o atteinte du seuil RE 2025 pour les PC déposés avant le 31/12/2024
- L'actualisation du barème de base au 1^{er} janvier de chaque année sera calculée en tenant compte de l'évolution de l'indice BT01 au 1^{er} janvier de l'année précédente, sans toutefois dépasser l'indexation maximale. Aussi, l'indexation portera sur 70% maximum de l'évolution précitée du BT01, arrondi à l'unité la plus proche. *Exemple : pour 2025, BT01 au 1^{er} janvier de 132, au 1^{er} janvier 2024 de 130,8, soit une augmentation de 0,92%, plafonnée à 70% soit 0,64% d'évolution. Ce point fera donc l'objet d'une délibération annuelle.*

	Prix plafond de base au m ² de SHAB (hors stationnement)	Bonus environnemental sur le prix plafond de base au m ² de SHAB	Stationnement aérien en € HT/place	Stationnement en infrastructure et superstructure en € HT/place
Secteur 1 : Bordeaux et intra-rocade rive gauche (Bègles, Bruges, Eysines, Gradignan, Le Bouscat, Mérignac, Pessac, Talence, Villenave d'Ornon)	2 476 €	100 €	5 000 €	15 000 €
Secteur 2 : première couronne extra-rocade (Artigues-près-Bordeaux, Bassens, Bègles, Bouliac, Bruges, Cenon, Carbon-Blanc, Eysines, Floirac, Gradignan, Le Bouscat, Lormont, Mérignac, Pessac, Villenave d'Ornon)	2 425 €	100 €	5 000 €	15 000 €
Secteur 3 : deuxième couronne extra-rocade (Ambarès-et-Lagrave, Ambès, Blanquefort, Le Haillan, Le Taillan-Médoc, Martignas-sur-Jalle, Parempuyre, Saint-Aubin-du-Médoc, Saint-Louis-de-Montferrand, Saint-Médard-en-Jalles, Saint-Vincent-de-Paul)	2 375 €	100 €	5 000 €	15 000 €